

AR Prefecture

046-214602963-20241206-2024_27-DE
Reçu le 10/12/2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 DÉCEMBRE 2024**

Convocation le 28 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente du bourg en raison des travaux de rénovation de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR et Gérard VAN MARLE ; et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

Étaient absents : Messieurs Benoît LAFARGUE et Guillaume BACCON; Madame Florence TISSANDIE VERGNE

Secrétaire de séance : Madame Véronique LABRANDE

MARCHÉ PUBLIC : RESTAURATION DE LA MAIRIE ET EXTENSION PMR
VALIDATION DES RÉSULTATS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
CONCERNANT LE CHOIX DES ENTREPRISES ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation de la mairie et l'extension PMR.

Il informe que la commission d'appel s'est réunie le 5 novembre 2024 et il fait part au conseil municipal des résultats de la consultation des entreprises :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS HT
01 - Gros œuvre	Pas d'entreprise retenue _ Appel d'offre relancé le 25/11	
02 - Charpente-bardage	SAS KAIROS (offre de base)	7 229.50
03 - Étanchéité	PROCIBAS	6 575.50
04 - Serrurerie	SARL ALU CRÉATIONS	19 830.00
05 - Menuiseries ext+int bois	SARL ARTISABOIS	27 717.00
06 - Plâtrerie - Plafond	SARL OLIVEIRA (offre avec variante)	33 875.00
07 - Revêtement de sols	Pas d'entreprise ayant répondu. Procédure de gré à gré le 25/11 avec création d'un lot n°12 « désamiantage »	
08 - Électricité	FERRIERES THERMELEC	11 932.10
09 - PS VMC	Pas d'entreprise ayant répondu. Procédure de gré à gré le 25/11	
10 - Peintures	C&T DÉCORS (Offre de base)	5 222.63
11 - Plateforme élévatrice	SARL NEGRIER ET FILS	13 886.47
TOTAL		126 268.20

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **RETIENT** les offres tels que mentionnées dans tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, pour le parfait aboutissement de ce marché.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 10/12/2024
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 6 décembre 2024
Le Maire, Raoul Debar

